

L'honorable représentant est-il disposé à y répondre maintenant? Voici la première:

1. Étant donné qu'il importe de protéger le bon renom du Canada à l'étranger, quelle mesure le ministre envisage-t-il pour enquêter sur la situation financière en Colombie-Britannique de la Commonwealth Trust Company et de ses compagnies associées?

Et voici la seconde:

2. Le problème a-t-il été discuté avec le premier ministre de la Colombie-Britannique?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Trois des compagnies faisant partie du groupe Commonwealth ont fait faillite. C'est pourquoi elles tombent sous la juridiction de la loi sur la faillite et sous celle de mon ministère. Ce sont la Commonwealth Savings Plan Limited, la Commonwealth Acceptance Corporation Limited, et le Commonwealth Investors Syndicate Limited.

Les créanciers de la Commonwealth Savings Plan Limited se sont réunis à Vancouver lundi dernier pour confirmer la nomination d'un administrateur, pour nommer des inspecteurs, et pour donner à l'administrateur des directives relativement à la liquidation de l'avoire. On organisera aussitôt que possible des réunions des créanciers des deux autres sociétés.

Il y a deux semaines environ, j'ai eu personnellement un entretien avec le receveur officiel à Vancouver, qui est au service de mon ministère. Le surintendant des faillites suit ces faillites de très près, et s'il a la moindre raison de soupçonner qu'il y a eu infraction à la loi sur les faillites ou à tout autre loi ou statut, on ordonnera une enquête très poussée sur la situation. Je regrette de prendre tant de temps, monsieur l'Orateur, mais c'est une question importante. Il y a également eu des entretiens entre les hauts fonctionnaires du gouvernement provincial de la Colombie-Britannique et ceux du ministère des Finances relativement au programme d'assurance-dépôts du Canada, et toutes questions à ce sujet devraient être adressées au ministre des Finances.

Pour ce qui est de la seconde question, à savoir, si j'avais ou non eu un entretien à ce sujet avec le premier ministre de la Colombie-Britannique, je réponds dans la négative.

LES CÉRÉALES

L'ACTION CONCERTÉE DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS À L'ÉGARD DE L'AIC

M. J. H. Horner (Crowfoot): Ma question, à l'adresse du premier ministre, se rapporte à ses entretiens avec le président des États-Unis, aux ventes de blé et à la situation générale de notre commerce. Le très honorable

représentant nous dirait-il si, à la suite de ses conversations, les États-Unis et le Canada sont disposés à présenter un front commun à la réunion du mois d'avril, qui portera sur le maintien de l'arrangement international sur les céréales?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Oui, monsieur l'Orateur. Nous nous sommes effectivement mis d'accord pour faire respecter par tous les moyens possibles l'Arrangement international sur les céréales et pour demander à nos amis de s'en tenir également à cette prise de position. Nous tenons à œuvrer autant que possible dans le cadre de cet Accord. Le premier ministre d'Australie ira aux États-Unis la semaine prochaine et il viendra également au Canada; nous avons l'intention, le président et moi, de lui faire comprendre notre point de vue là-dessus.

M. Horner: Nous pouvons donc supposer que notre gouvernement et celui des États-Unis adopteront, à cette réunion du mois d'avril, des prises de position identiques?

M. l'Orateur: A l'ordre.

[Plus tard]

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Puisque les États-Unis ont signé l'accord international sur les céréales, puis-je demander au premier ministre si le président Nixon lui a laissé entendre que son pays adhérerait immédiatement aux conditions prévues dans cet accord et refuserait de vendre moins cher que les prix qui y sont fixés?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Nous ne pouvons évidemment répondre par oui ou par non à une question de ce genre. Avouons qu'il serait peu raisonnable de demander aux États-Unis d'adhérer aux conditions d'un accord alors que nous-mêmes avons déclaré que nous ne le ferions pas. Le député sait dans quelles circonstances d'autres pays ont commencé à enfreindre la lettre et l'esprit de cet accord, obligeant ainsi des pays comme le nôtre à faire de même afin de sauvegarder leur compétitivité. C'est du problème dans son ensemble que le président a discuté avec moi, et nous avons donné à entendre que nous nous efforcerions de le résoudre dans le cadre de l'Arrangement international sur les céréales.

LES AFFAIRES INDIENNES

L'ASSURANCE FRAIS MÉDICAUX—LES CONSÉQUENCES DE LA PARTICIPATION DU MANITOBA

M. Robert Simpson (Churchill): J'ai une question à poser au ministre de la Santé